



Banque de FRANCE

Par commemoi

Bonjour

on me demande de justifier qu'un chèque d'un gros montant a bien été rédigé au nom de mes parents il y a 40 ans suite à la reprise de son entreprise

Ce chèque figure bien en débit sur mon relevé de compte que j'ai gardé

mais mes frères me demande de justifier que ce chèque a bien été crédité sur leur compte

Combien de temps la banque de France garde les références

Merci pour votre réponse